



Gisela Paris

Collaboratrice
Washington, DC

TÉLÉPHONE : 202.261.7366
FAX : 202.467.9666
E-MAIL : gparis@foleyhoag.com

Gisela Paris exerce à titre de collaboratrice au sein du département Contentieux et arbitrage internationaux du cabinet. Gisela se consacre en particulier aux affaires impliquant la représentation d'États souverains dans le cadre de différends relatifs aux investissements étrangers. Elle a représenté des clients dans le cadre de procédures d'arbitrage soumises aux règles de la Chambre de commerce internationale (CCI), du Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) et de la Commission des Nations unies pour le droit commercial international (CNUDCI), engagées en vertu de traités bilatéraux d'investissement et de l'Accord de libre-échange entre l'Amérique centrale, les États-Unis d'Amérique et la République dominicaine (CAFTA) devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI), ainsi que dans le cadre de procédures d'arbitrage commercial.

Gisela dispose d'une expérience à la fois dans le secteur privé et dans le secteur public, ayant précédemment exercé à titre de collaboratrice au sein du département d'arbitrage international de grands cabinets internationaux d'avocats établis à New York et à Buenos Aires, en Argentine, et à titre de conseillère juridique du Secrétariat de l'Industrie, du Commerce et des Petites et moyennes entreprises du ministère de l'Économie de la République argentine.

BARREAU

- District de Columbia
- New York
- Argentine

EXPÉRIENCE

Arbitrage entre investisseurs et États

- *Consortio GLP Ecuador c. République d'Équateur* (Affaire CNUDCI). Représentation de l'Équateur dans le cadre d'un arbitrage engagé en vertu du règlement d'arbitrage de la CNUDCI.
- *Highbury International AVV et Ramstein Trading Inc. c. République bolivarienne du Venezuela* (Affaire CIRDI n° ARB/11/1). Représentation du Venezuela lors du recours en annulation engagé par des plaignants.
- *Agroinsumos Ibero-Americanos, S.L., Inica Latinoamericana, S.L., Proyefa Internacional, S.L., Verica Atlántica, S.L. c. République bolivarienne du Venezuela* (Affaire CIRDI n° ARB/16/23). Représentation du Venezuela dans le cadre d'un arbitrage engagé dans le secteur alimentaire.
- *Valores Mundiales, S.L. et Consortio Andino, S.L. c. République bolivarienne du Venezuela* (Affaire CIRDI n° ARB/13/11). Représentation de la République bolivarienne du Venezuela dans le cadre d'une affaire arbitrée par le CIRDI concernant les réglementations du secteur de la production alimentaire, y compris durant le recours en annulation.

SECTEURS

États Souverains

DOMAINES

Contentieux et arbitrage
internationaux

Arbitrage entre investisseurs
et États

ÉTUDES

Faculté de droit de l'université
de New York, Maîtrise en droit
international, Bourse Hugo
Grotius, 2007

Faculté de droit de l'université
de Buenos Aires, Abogada
(équivalent du Doctorat en
droit) avec mention, 2004

Faculté de droit de l'université
de Buenos Aires,
Spécialisation en droit
international, 2004

LANGUES

Espagnol

Hébreu

Portugais

- *Tenaris S.A. et Talta c. République bolivarienne du Venezuela* (Affaire CIRDI n° ARB/12/23). Représentation de la République bolivarienne du Venezuela dans le cadre d'une affaire arbitrée par le CIRDI engagée par des sociétés luxembourgeoises et portugaises en vertu de traités bilatéraux d'investissement concernant des tubes d'acier sans soudure, y compris durant le recours en annulation.
- *Tenaris S.A. et Talta c. République bolivarienne du Venezuela* (Affaire CIRDI n° ARB/11/26). Représentation de la République bolivarienne du Venezuela dans le cadre d'une affaire arbitrée par le CIRDI engagée par des sociétés luxembourgeoises et portugaises en vertu de traités bilatéraux d'investissement concernant le secteur de l'acier.
- *Enel Green Power S.p.A. c. République du Salvador* (Affaire CIRDI n° ARB/13/18). Conseil auprès d'un État souverain dans le cadre d'une procédure engagée devant le CIRDI en vertu du CAFTA en lien avec une réclamation pour pertes économiques résultant d'un investissement d'une compagnie d'électricité dans une société de distribution d'électricité.
- *Pac Rim Cayman c. République du Salvador* (Affaire CIRDI n° ARB/09/12). Représentation du Salvador dans le cadre d'une affaire arbitrée par le CIRDI selon le droit des investissements salvadorien en lien avec un projet de mine d'or.
- Représentation d'un État souverain dans le cadre d'une procédure engagée devant le CIRDI par deux sociétés pétrolières multinationales différentes et portant sur des investissements garantis en vertu d'un TBI et de la loi sur les investissements nationaux de l'État, en lien avec des projets de pétrole lourd.
- Représentation d'une société publique d'exploitation pétrolière dans le cadre d'une procédure engagée devant la CCI en raison de réclamations contractuelles liées à des projets de pétrole lourd.

Arbitrage commercial international

- Représentation du Groupe dominicain de compagnies publiques d'énergie (CDEEE) dans le cadre d'un litige portant sur la construction d'une centrale électrique en République dominicaine.

Représentation d'États souverains étrangers devant les tribunaux des États-Unis

- *Morales c. Nicaragua et INISER*. Représentation du Nicaragua et d'une compagnie d'assurances nationale devant les tribunaux des États-Unis.

Conseil international

- Conseil d'un État sur la renégociation de ses traités bilatéraux d'investissement.

Activités bénévoles

- Représentation de clients devant les tribunaux des services de l'immigration et les tribunaux de la famille dans l'État de Virginie ; travail réalisé conjointement avec l'organisation KIND (*Kids in Need of Defense*).
- Représentation de clients demandant une protection en vertu de la loi VAWA (Violence against Women, loi fédérale américaine sur les violences faites aux femmes).

Représentation de clients devant les tribunaux du district de Columbia dans le cadre d'affaires d'expulsion. ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES/CIVIQUES

Distinctions

- Bourse Hugo Grotius, Faculté de droit de l'Université de New York, 2006-2007
- Bourse de la Fundación Carolina d'Argentine, 2005.

Affiliations

- Association du barreau de la ville de Buenos Aires (C.P.A.C.F., Argentine)
- International Bar Association

PARCOURS PROFESSIONNEL

- A auparavant exercé dans les départements d'arbitrage international de grands cabinets internationaux d'avocats établis à New York et à Buenos Aires, en Argentine.
- Secrétariat de l'Industrie, du Commerce et des Petites et moyennes entreprises du ministère de l'Économie de la République argentine.